

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) porte à la connaissance des opérateurs économiques, des investisseurs ainsi que du public que les souscriptions aux parcelles de la Zone d'Activités Diverses (ZAD) de Bobo-Dioulasso reprendront à compter du **mercredi 1er juillet 2026 jusqu'au 31 juillet 2026** à travers l'adresse : **zadbobo.cci.bf**

Initialement lancée le 27 avril 2026, l'opération de souscription avait été temporairement suspendue afin de permettre une meilleure organisation du processus et de prendre en compte les orientations stratégiques du Gouvernement sur la mise en valeur diligente des parcelles.

La reprise des souscriptions s'inscrit dans la volonté de la CCI-BF d'offrir à l'ensemble des investisseurs des conditions optimales d'accès aux parcelles, conformément aux orientations du Gouvernement et aux exigences de bonne gouvernance qui devraient encadrer la mise en œuvre de ce projet structurant.

Les opérateurs économiques intéressés sont invités à effectuer leurs souscriptions exclusivement via la plateforme numérique dédiée et à constituer des dossiers conformes aux conditions définies pour l'opération (**cf. cahier des charges disponible en ligne sur le site**). À cet effet, il est rappelé que les parcelles sont destinées aux entreprises régulièrement constituées, porteuses de projets d'investissement viables, crédibles et financièrement soutenables.

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité et le civisme de tous les acteurs afin d'assurer le succès de cette opération, qui contribuera au développement industriel et économique de la région du Guiriko et du Burkina Faso.

Lien de souscription : zadbobo.cci.bf

Fait à Ouagadougou, le 26 juin 2026


Seydou TOU
Le Directeur
Général
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO
OUAGADOUGOU